

DOSSIER D'EXPERTS

2^e édition

SANTÉ ET SOCIAL

Intégrer le vieillissement dans les politiques publiques

Les enjeux de la révolution de la longévité

Jean-Jacques Amyot

Psychosociologue, chargé de cours à l'université de Bordeaux Montaigne

Isabelle Dury

Directrice du Centre d'Information pour l'Agir Solidaire à Lyon - Ingénieure sociale

Claire Guérain

Directrice du pôle autonomie du CCAS de la Ville de Calais

Jean-Jacques Portier

Retraité, ex-directeur de structure sociale en milieu ouvert

Intégrer le vieillissement dans les politiques publiques

Les enjeux de la révolution de la longévité

La loi ASV, relative à l'adaptation de la société au vieillissement, incite les collectivités territoriales à prendre en compte la révolution de la longévité. Pour cela, il est nécessaire de passer d'une politique catégorielle à une politique transversale et intégrée.

Les collectivités territoriales doivent adopter une nouvelle vision du vieillissement et décloisonner les méthodes d'approche et les pratiques pour répondre efficacement aux profonds changements en cours sur les territoires.

Cet ouvrage analyse le cadre législatif et réglementaire ainsi que les données actuelles en démographie, sociologie et recherche-action pour comprendre les enjeux de cette transformation. Il vise à accompagner la réflexion et l'action afin de répondre aux besoins et aspirations des nouvelles générations vieillissantes. Ces citoyens souhaitent désormais être acteurs de leurs territoires et non plus seulement usagers dans des domaines variés tels que le logement, la culture, l'intergénération, la mobilité, les liens sociaux, les soins, l'accompagnement, les solidarités et les espaces publics.

Cette deuxième édition entièrement mise à jour propose des analyses et des retours d'expérience pour offrir des pistes de réflexion stratégiques et opérationnelles. L'objectif est de renforcer les engagements réciproques entre collectivités locales, acteurs associatifs et habitants. L'exemple de l'habitat illustre bien l'importance de la transversalité des politiques territoriales et de la démocratie participative dans cette démarche de décloisonnement.

Jean-Jacques Amyot est psychosociologue, membre du Réseau national de consultants en gérontologie (ARCG), conférencier, consultant pour divers organismes, chargé de cours à l'université Bordeaux Montaigne. Il est auteur ou coauteur d'une vingtaine d'ouvrages sur des questions gérontologiques.

Ingénieure sociale en action gérontologique de formation, **Isabelle Dury** est directrice du Centre Régional d'Information pour l'Agir Solidaire à Lyon. Elle s'est spécialisée dans le champ de la prévention en matière de lutte contre les maltraitances et d'accès aux aides techniques. Elle soutient les collectivités locales en matière d'outils d'animation de démocratie participative.

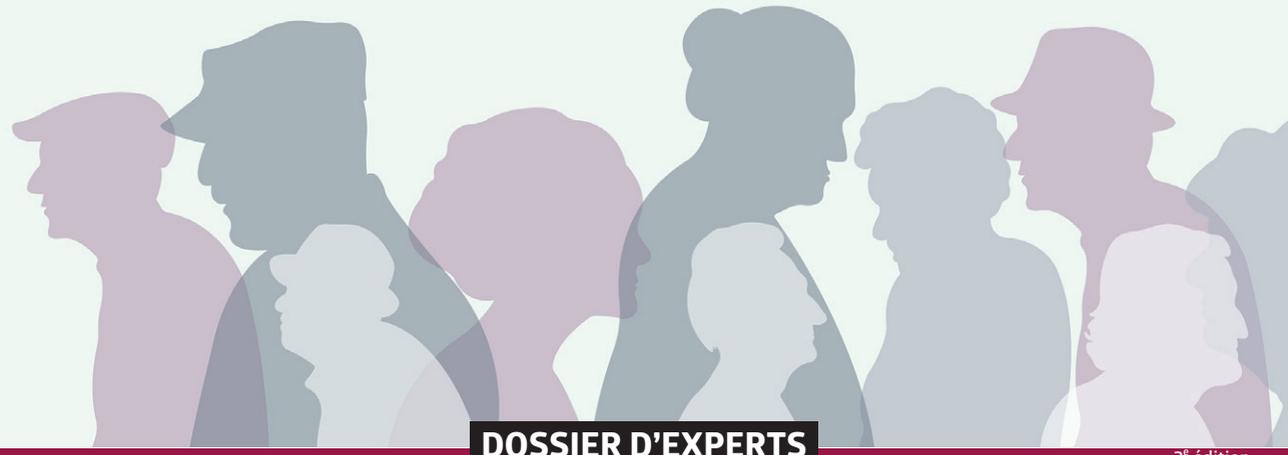
Juriste de formation, fonctionnaire territoriale, **Claire Guérain** est la directrice du Pôle autonomie du CCAS de la Ville de Calais. Elle a été responsable de l'habitat dans une commune, avant de se spécialiser dans le secteur des personnes âgées au sein d'un conseil départemental, puis au service d'une association pendant plus de 10 ans. Elle collabore aux Éditions Territorial depuis 2001.

Jean-Jacques Portier a une formation d'éducateur spécialisé et de sociologie. Co-initiateur d'un « groupe terrasse intergénération », il est passionné d'évasion en hauteur et en mots (tous les sommets méritent une pause sur soi).

boutique.territorial.fr

ISSN : 1623-8869 – ISBN : 978-2-8186-2245-2

territorial éditions



DOSSIER D'EXPERTS

2^e édition

SANTÉ ET SOCIAL

Intégrer le vieillissement dans les politiques publiques

Les enjeux de la révolution de la longévité

Jean-Jacques Amyot

Psychosociologue, chargé de cours à l'université de Bordeaux Montaigne

Isabelle Dury

Directrice du Centre d'Information pour l'Agir Solidaire à Lyon - Ingénieure sociale

Claire Guérain

Directrice du pôle autonomie du CCAS de la Ville de Calais

Jean-Jacques Portier

Retraité, ex-directeur de structure sociale en milieu ouvert

territorial éditions

CS 70215 - 38501 Voiron Cedex - Tél.: 04 76 65 87 17 - Référence TDE 786A

Retrouvez tous nos ouvrages sur boutique.territorial.fr

**Vous souhaitez
nous contacter
à propos de votre ouvrage ?**

C'est simple !

Il vous suffit d'**envoyer un mail** à :
service-client-editions@territorial.fr
en précisant l'objet de votre demande.
Pour connaître l'ensemble de nos publications,
rendez-vous sur notre boutique en ligne
boutique.territorial.fr

Avertissement de l'éditeur:

La lecture de cet ouvrage ne peut en aucun cas dispenser le lecteur de recourir à un professionnel du droit.
Nous sommes vigilants concernant les autorisations de reproduction et indiquons systématiquement les sources des schémas, images, tableaux, etc.
Pour toute demande de modification, mise à jour ou suppression d'un élément au sein de cet ouvrage, merci de contacter les éditions Territorial.

 <p>DANGER LE PHOTOCOPIAGE TUE LE LIVRE</p>	<p>Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie. CFC 20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



© Territorial, Voiron

ISBN: 978-2-8186-2245-2

ISBN version numérique: 978-2-8186-2246-9

Imprimé par Reprotechnic, à Bourgoin-Jallieu (38) - Août 2024

Dépôt légal à parution

Sommaire

Préface.....	p.7
Introduction	
Penser la politique du vieillissement de façon transversale.....	p.9

Partie 1 Contexte et enjeux

Chapitre I

Le contexte démographique, sociologique et réglementaire.....	p.13
A - Données démographiques et sociologiques sur le vieillissement.....	p.13
1. Quelques chiffres sur le vieillissement de la population en France et en Europe.....	p.13
2. Comptabiliser une population n'est pas suffisant pour définir une politique.....	p.19
3. Un adulte avant tout et un acteur à part entière.....	p.22
4. L'adulte âgé n'est pas seulement un usager de services et de prestations sociales et médico-sociales.....	p.26
B - Le cadre réglementaire.....	p.27
1. Les acteurs publics : le rôle des collectivités territoriales et de l'État.....	p.27
2. Les dispositifs d'organisation et de régulation de l'offre.....	p.33
3. Les principales prestations sociales pour les personnes âgées.....	p.34
4. Une réforme ambitieuse et globale : la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.....	p.36

Chapitre II

Les enjeux autour des pratiques transversales pour penser autrement la cohésion sociale.....	p.41
A - Les enjeux politiques.....	p.41
1. Petite histoire des politiques gérontologiques : une affaire continue de spécialisation ?.....	p.41
2. L'exemple de la maladie d'Alzheimer : la spécificité au risque de l'exclusion.....	p.46
3. Politiques intégrées, politiques spécifiques ; politiques de la vieillesse, politiques du vieillissement ?.....	p.47
B - Le principe d'un décloisonnement des politiques publiques.....	p.48
1. Une mobilisation de tous les acteurs.....	p.48
2. La création du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge.....	p.49
3. Le logement, les transports et l'aménagement des territoires, outils au service de la préservation du lien social et de citoyenneté.....	p.50

Partie 2

Politique transversale du vieillissement

Chapitre I

Territoires et longévité	p.57
A - Effet de nombre, effet d'âge, effet de génération, effet de place, effet de catégorisation...	p.57
B - Qualité de vie et bien vieillir : bien dans sa vie, bien sur son territoire	p.60
C - Sortir du rôle d'usager pour devenir un acteur	p.61
D - Territoire, vous avez dit territoire ?	p.63
E - Les territoires parcourus par des vieillissements contrastés	p.65
F - Les différents niveaux de compétences et de territoires de l'action publique	p.67
G - Espaces publics, espaces partagés, espaces privés	p.69
H - Politiques territoriales, politiques transversales, politique intégrée	p.72
1. Une instance transversale dans les conseils municipaux et les intercommunalités	p.75
2. Prospectives : l'exemple du lien social	p.77
3. Des politiques territoriales pour une société du lien ?	p.80
4. Liens intergénérationnels et politiques territoriales	p.82

Chapitre II

La mise en application de la transversalité à travers l'exemple de l'habitat et du développement social local	p.89
A - La place et les enjeux des politiques de l'habitat dans la prise en compte du vieillissement	p.89
1. Décloisonner les politiques de l'habitat et du vieillissement	p.90
2. Poursuivre une meilleure articulation des programmes locaux de l'habitat (PLH) avec les collectivités locales en charge du vieillissement	p.91
3. Développer une ingénierie territorialisée du vieillissement entre les acteurs de l'habitat et de la gérontologie	p.93
4. Former les acteurs de l'habitat aux problématiques du vieillissement	p.94
3. Habitat et vieillissement : l'exemple des résidences autonomie	p.97
B - Les politiques du développement social local : levier pour une prise en compte citoyenne de l'adulte âgé	p.102
1. Développer une culture d'intervention en réseau entre les centres sociaux et les acteurs de la gérontologie	p.103
2. Concevoir une ingénierie de formation intersectorielle	p.105
3. Promouvoir une ingénierie sociale gérontologique au cœur de la politique de l'animation de la vie sociale	p.107
4. Un référentiel décloisonné de la transversalité	p.108
5. Favoriser les principes de conventionnements entre les acteurs du développement social et ceux de la gérontologie	p.109
6. Décloisonner les logiques de financement vers une prise en compte transversale du vieillissement	p.109

Chapitre III

La place du citoyen âgé dans cette approche transversale	p.111
A - Citoyenneté et âge	p.111
1. L'évolution du sens de la citoyenneté	p.111
2. Citoyenneté et « séniorité »	p.113
3. Citoyenneté et grand âge	p.114
B - L'engagement citoyen de l'adulte âgé dans la vie sociale et citoyenne	p.114
1. De la sollicitation à l'engagement	p.114
2. De « l'intergénération » vers « l'interâge »	p.116
3. De l'interâge vers « l'utilité sociale »	p.117

Partie 3

Méthodologie pour une approche transversale du vieillissement

Chapitre I

Méthodologie d'implication de l'adulte âgé dans la vie sociale et citoyenne	p.123
A - Vers une démarche de démocratie participative	p.123
1. La démocratie participative face au paradoxe du système démocratique	p.124
2. Le développement d'une démocratie participative comme finalité politique	p.124
3. La participation comme enjeu de citoyenneté	p.125
B - Vulnérabilité, empowerment, projet : une citoyenneté en danger	p.127
C - Exemple d'une enquête soumise à un groupe d'habitants sur leur perception de leur propre vieillissement et de leur rapport aux autres	p.130
1. Un questionnaire	p.130
2. Une grille de lecture	p.130

Chapitre II

Une méthode d'approche transversale du vieillissement	p.131
A - La démarche de projet de développement social pour la prise en compte du vieillissement	p.131
1. L'organisation du projet	p.131
2. De l'idée au projet	p.132
B - La conception du projet transversal dans le cadre d'une évaluation dynamique	p.136
1. La finalité du projet	p.137
2. La rationalité du projet	p.138
3. Le choix des objectifs et leur hiérarchisation	p.138
4. Le choix des indicateurs retenus	p.139
5. La mobilisation des ressources	p.140
6. Le partenariat comme ressources	p.140
7. L'évaluation du projet transversal	p.141

Chapitre III

Fiches pratiques/Tableaux méthodologiques	p.143
A - Tableaux méthodologiques pour l'analyse de situation	p.143
B - La mobilisation des acteurs	p.144
C - Les outils pour évaluer	p.145

Annexe

Enquête réalisée pour les besoins du présent ouvrage auprès de 24 personnes habitant sur un territoire semi-urbain en habitat privé et collectif (EHPAD)	p.149
1. Méthodologie	p.149
2. Les résultats	p.150
Bibliographie	p.157

Préface

L'âge n'est plus aujourd'hui seulement un enjeu individuel, mais aussi un enjeu politique majeur. Les plus de 60 ans constituent déjà, dans plusieurs de nos territoires, 30 % de la population et ces âgés, retraités ou non, ont aujourd'hui la chance d'une vie d'encore trente années et plus. Quoi de plus transversal, pour les politiques publiques, que cette transition démographique qui bouleverse tous les champs de notre société ? Famille, urbanisme, logement, transports, numérique, économie, emploi, formation, fiscalité, politiques de santé et politiques sociales... aucun domaine n'est épargné. Et pourtant ...

Et pourtant, ce qui était de longue date prévisible au seul examen des courbes démographiques demeure souvent examiné de manière parcellaire, en limitant les questions au seul grand âge et à la perte d'autonomie. La place et le rôle des 14 millions d'âgés de notre pays restent le trou noir de la pensée politique, alors qu'il s'agit de les impliquer à tous les niveaux de la décision publique.

Nos villes, nos quartiers ne peuvent plus être ni conçus ni organisés sans poser les questions décisives de la mobilité, de la proximité des commerces, de l'accès aux services de santé. L'habitat doit être repensé pour que l'on puisse y demeurer dans les meilleures conditions de confort et de sécurité grâce aux technologies de l'autonomie. Les grandes régions qui vont se construire à la suite de la réforme territoriale doivent compter parmi leurs atouts la « *silver économie* », la formation aux métiers de l'autonomie, secteur en croissance continue, l'e-santé, le tourisme de santé et de bien-être. Toutes les collectivités sont impliquées et, plus encore, amenées à collaborer dans un plan général d'anticipation et d'accompagnement de cette transition démographique au moins aussi importante que la transition énergétique parce qu'elle est au cœur de l'humain.

Le présent ouvrage donne les clefs de cette multitransversalité. Le doublement de l'espérance de vie en moins d'un siècle est une révolution jamais connue dans l'histoire de l'humanité. À nous de faire que ce formidable cadeau le soit pour tous et partout.

Michèle Delaunay
Députée de la Gironde
Conseillère municipale de Bordeaux
Conseillère métropolitaine
Ancien ministre

Penser la politique du vieillissement de façon transversale

Personnes âgées, aînés, seniors, personnes en perte d'autonomie, retraités, vieux, adultes âgés... Les termes changent, selon les époques et selon les institutions, avec l'idée toujours louable de ne pas heurter. On va parfois jusqu'à s'excuser d'utiliser le mot « vieux ». Mais les intéressés, qu'en pensent-ils ? Derrière tous ces mots se cachent surtout la perception et le regard que notre société porte sur les personnes âgées.

Encore trop souvent, les enjeux et les contraintes institutionnels sont davantage mis en lumière, au détriment d'une réflexion autour des conditions d'accompagnement, visant à développer une pratique cohérente et concertée entre l'adulte âgé et les aidants, qu'ils soient familiaux, professionnels ou bénévoles.

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et les débats qui l'ont alimentée ont mis en avant l'importance d'aborder la question de l'âge dans tous ses aspects (services de proximité, accès aux différents équipements de loisirs et de culture, facilitation des déplacements, et adaptation de l'habitat, organisation de la prise en charge de la perte d'autonomie mise en parallèle avec la diminution des aidants familiaux, etc.) car les rapports humains et les rapports à la vie ont évolué. On parle aujourd'hui de quatre voire cinq générations, avec des aidés qui sont aussi parfois en même temps des aidants. La complexification et l'évolution de notre société nécessitent une observation et une analyse plus poussées.

> Les enjeux pour les collectivités locales

Les collectivités locales sont confrontées au vieillissement de la population sur leurs territoires. Pour y répondre, elles doivent s'engager dans une évolution de leurs pratiques, en intégrant des acteurs qui ont un impact sur la vie quotidienne des aînés, au-delà des acteurs traditionnels, mais non moins indispensables, du secteur gérontologique (services et établissements sociaux et médico-sociaux d'aide et de soins...), tels que les acteurs de l'habitat ou du développement local social, par exemple.

Les communes doivent pouvoir penser la ville de demain, afin de répondre aux aspirations des personnes vieillissantes, dans un certain nombre de domaines tels que le cadre de vie, le logement, la santé, les transports, les activités physiques ou encore la culture.

Pour certaines personnes, le vieillissement nécessite une attention particulière, à laquelle les institutions doivent pouvoir apporter une réponse adaptée. Il s'agit notamment des personnes seules, des personnes en situation de handicap, des personnes immigrées, des personnes en grande précarité et marginalisées depuis de nombreuses années, etc.

De ces grandes problématiques, auxquelles sont aujourd'hui confrontés les collectivités territoriales mais aussi l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ gérontologique, découlent différents enjeux :

Comment adapter l'ensemble des politiques publiques au vieillissement de la population ?

Quelles réponses aux populations âgées isolées, précaires, en situation de handicap ou encore immigrées ?

Comment favoriser le « vivre ensemble » dans la cité et ainsi permettre une meilleure qualité de vie à l'ensemble de la population, quels que soient son âge, son origine, sa situation sociale, ses modes de vie ?

Comment garantir une prise en charge de qualité aux personnes en perte d'autonomie en sachant que les aidants familiaux seront de moins en moins présents, en raison notamment du travail des femmes qui assurent aujourd'hui la majeure partie des aides, mais aussi au regard des changements de mode de vie (éloignement des enfants, mobilité professionnelle mais aussi précarisation des jeunes générations) ?

> Créer les conditions permettant de changer les regards sur l'adulte âgé

Le mot même de retraite implique l'idée de se retirer, de faire retrait. Ce terme montre une image que la société se fait encore aujourd'hui des retraités.

Or, au-delà des discours, l'ambition est de montrer que les personnes âgées jouent un véritable rôle social et économique dans notre société. On parle de valorisation de leurs compétences et de leurs expériences, de leur engagement bénévole et familial. Or, ce n'est pas parce que le bénévolat est gratuit qu'il ne coûte pas. La solidarité a un coût et par conséquent, l'impact économique et financier de l'action des aînés dans le bénévolat et l'entraide est important. Il est en particulier valorisé dans les associations, véritables vecteurs de lien social et de lutte contre l'isolement.

Dans une société qui aurait tendance à ne percevoir l'adulte âgé que dans sa perte d'autonomie, et comme un frein et une charge économique pour les actifs, il est de la responsabilité de chacun, à son niveau, de faire évoluer ce regard porté sur nos aînés, et de leur donner toute leur place dans la société.

Considérer le vieillissement au cœur des politiques publiques, c'est avoir un regard ouvert sur l'âge et la vieillesse.

Envisager et élaborer une approche transversale et décloisonnée du vieillissement, c'est construire une politique large de partenariat, et une méthode de projet inclusive, associant l'adulte âgé en tant que citoyen dans l'ensemble des politiques publiques le concernant.

Partie 1

Contexte et enjeux

Le contexte démographique, sociologique et réglementaire

A - Données démographiques et sociologiques sur le vieillissement

Les politiques publiques ont besoin d'un ensemble de données pour orienter les décisions et définir les contours des dispositifs et des actions qui constituent la finalité ultime du processus politique. La démographie, qu'elle soit nationale, régionale ou locale, donne une vision quantitative des populations même si, en fonction des critères retenus et des espaces sociaux concernés (habitat, santé, conditions de vie, économie...), il est possible d'accéder à des éléments qualitatifs. Néanmoins, avec ces données, nous restons le plus souvent éloignés des besoins perçus par les populations elles-mêmes. Il faut donc adjoindre à ces données des informations plus qualitatives, relatives aux comportements, aux modes de vie, aux attentes et perceptions du territoire des habitants. Une fois la population quantifiée dans sa réalité présente et ses évolutions (projections), ne s'agit-il pas d'appréhender les manières de vivre et leurs tendances probables (prospectives) afin que l'action publique territorialisée accompagne les populations dans leur devenir ?

1. Quelques chiffres sur le vieillissement de la population en France et en Europe

La démographie est la « *science ayant pour objet l'étude des populations humaines et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux envisagés principalement d'un point de vue quantitatif*¹ ». Elle est donc chargée, notamment, de dresser un bilan, un état des lieux, des perspectives et des comparaisons sur ce changement que l'on nomme transition démographique et qui consiste pour une population donnée à modifier très sensiblement le rapport entre la natalité et la mortalité.

1. *Dictionnaire démographique multilingue*, ONU, 1958.

Ce changement, appelé également révolution des âges, nous conduit à ce qu'Alfred Sauvy a nommé *vieillissement démographique*, c'est-à-dire l'augmentation de la proportion des personnes âgées dans une population. Ce phénomène ne date pas d'aujourd'hui puisqu'il a débuté au XVIII^e siècle, mais nous n'en avons pris conscience collectivement qu'au XX^e siècle. En fait, il s'agit de deux phénomènes associés : le recul de la mortalité et la dénatalité. La baisse de la mortalité accroît le nombre des personnes âgées ; la baisse de la natalité accroît leur pourcentage.

Les deux phénomènes concourant à métamorphoser la structure par âge de la population n'impliquent pas de la même manière les politiques publiques. La baisse de la natalité aura un impact sur les infrastructures scolaires, les besoins récréatifs, les dispositifs de petite enfance... La baisse de la mortalité engage un coût global plus élevé des retraites, des besoins médico-sociaux accrus, une problématique plus prégnante de l'adaptation de l'habitat...

Ainsi, nous pouvons déjà en déduire que la baisse de la mortalité si souvent mise en avant – l'âge moyen des décès ne cesse de croître – n'est pas suffisante pour expliquer ce vieillissement populationnel. Une forte natalité et/ou des phénomènes de migration peuvent contrarier le vieillissement démographique ou l'accentuer. Ce vieillissement n'est pas homogène. En France, des mouvements de populations bien connus modifient substantiellement la démographie des territoires. Nous verrons ci-après les mouvements populationnels des seniors, mais il ne faudrait pas faire l'impasse sur les migrations des générations plus jeunes. Les grandes métropoles attirent des dizaines de milliers d'étudiants chaque année, dont une partie ne repartira pas à la fin des études, et les possibilités d'insertion professionnelle sont concentrées dans les zones urbaines.

L'exemple de la Martinique, certes sur une situation insulaire, est frappant. Les jeunes partis suivre des études en métropole et ceux partis pour le premier emploi ont creusé un déficit générationnel accélérant le vieillissement de la population. Entre 2016 et 2030, les plus de 60 ans seront passés de 25 % à 40 % de la population et seront, à terme, deux fois plus nombreux que les moins de 20 ans. Par ailleurs, dans le même temps, les projections démographiques font état d'une augmentation de 30 % du nombre de personnes âgées en situation d'incapacité sévère, ce qui induit un accroissement considérable des besoins d'accompagnement et de soin auquel il sera extrêmement difficile de répondre sans l'apport de personnes en âge de travailler. Cet exemple doit nous inciter à ne pas nous contenter d'un chiffre des personnes âgées qui n'a qu'une valeur relative. La dynamique globale de la population est un indicateur essentiel permettant de percevoir la question du vieillissement au sein de l'ensemble des problématiques du territoire.

Il nous semble nécessaire de rappeler ici que la vieillesse n'est pas un nouvel âge, tant il semble parfois dans les propos que nous l'aurions vu naître il y a peu... Les personnes de 60 ans et plus, âge considéré comme un archétype historique de la vieillesse par Patrice Bourdelais dans sa remarquable étude², représentaient déjà 8,9 % de la population française en 1800. En fait, elle nous apparaît sous de nouveaux traits, elle se déplace le long des âges et représente une part croissante de la population. Ces trois particularités doivent être appréhendées pour saisir l'originalité de la situation sur les territoires.

2. Bourdelais P., *L'âge de la vieillesse*, Odile Jacob, 1993.

Au 1^{er} janvier 2023, la France métropolitaine comptait 68 millions d'habitants. Un peu moins d'un quart a moins de 20 ans (23,55 %) à presque égalité avec les plus de 65 ans (21,25 %).

Deux siècles de vieillissement démographique (France)

	1800	1900	1985	2023
% des 60 ans et plus	8,9	12,9	18,1	27
% des 65 ans et plus	5,6	8,5	12,8	21,3
% des 75 ans et plus	-	2,5	6,2	9,8

Source : Insee.

Les effectifs des 60 ans et plus ont doublé en 50 ans, ceux des 80 ans et plus ont triplé. Le nombre de personnes de 90 ans et plus a été multiplié par neuf. Nous percevons l'évolution extraordinaire du grand âge avec les centenaires : ils étaient un millier au début des années 1970 et 30 000 en 2023, avec une croissance actuelle de 15 % par an... La France est le pays d'Europe qui en compte le plus. Notons que les hommes ne représentent que 14 % de cette population.

a) L'espérance de vie

Un autre indicateur de cette révolution démographique est l'espérance de vie. Très souvent utilisée pour donner au phénomène une dimension spectaculaire, elle signe un long processus s'accéléralant considérablement au XX^e siècle.

« L'espérance de vie représente, pour une année donnée, l'âge moyen au décès des individus d'une génération fictive d'âge x qui auraient, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là au même âge. Autrement dit, elle est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x (ou durée de survie moyenne à l'âge x), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée »³. Cette approche, qui permet de calculer le nombre d'années restant à vivre, peut être utilisée pour différents âges. Le plus souvent, il s'agit d'espérance de vie à la naissance, mais l'espérance de vie à 60 ans ou à 65 ans, par exemple, peut servir de base de travail pour la population des retraités.

Espérance de vie à la naissance en France (hommes/femmes)

	1740	1820-22	1900-02	1920-22	1950	1970	2023
H	23,8	38	45,1	50,7	63,4	68,4	79,3
F	25,7	39,2	48,3	54,4	69,2	75,9	85,2

L'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes ne cesse de se réduire progressivement : il est passé de 8,2 ans en 1994 à un peu moins de 6 ans en 2023. Ce fait et son évolution ont une incidence sur le veuvage, la solitude et les

3. Dictionnaire de l'Insee.

possibilités accrues de vie en couple. Ils témoignent des modes de vie, de l'attention différentielle que les genres accordent à leur santé, de facteurs de risque différenciés et d'une plus grande vulnérabilité des hommes.

Espérance de vie à 60 ans en France (hommes/femmes)

	1830	1880	1900	1920	1950	1970	2022 (P)
H	13,2	13,9	12,7	14,2	15,4	16,2	23,1
F	13,4	14,7	13,9	15,9	18,3	20,8	27,5

À 80 ans, l'espérance de vie est de onze ans pour les femmes et neuf ans pour les hommes.

> Quelques autres causes notables d'espérance de vie différentielle

Si, comme nous venons de le voir, les femmes ont une espérance de vie plus longue que les hommes, les écarts ne sont pas dus seulement aux genres, tant s'en faut. Ainsi, chez les hommes, les plus modestes vivent en moyenne 13 ans de moins que les plus aisés. Seules les femmes ayant un niveau de vie correspondant au tiers supérieur ont une espérance de vie supérieure aux hommes les plus aisés. On perçoit bien que le niveau de vie joue un rôle plus essentiel que les diplômes du supérieur. Par un effet de rattrapage, l'espérance de vie des ouvrières est supérieure à celle des hommes cadres...

Nous ne sommes pas égaux non plus en fonction de la région dans laquelle nous vivons. L'Île-de-France est aujourd'hui la région où les hommes vivent le plus longtemps, devant le quart sud-ouest de l'hexagone, alors que les Pays de la Loire ont la longévité féminine la plus élevée et que les habitants des départements d'outre-mer meurent en moyenne plus précocement qu'en métropole. Qui plus est, une étude des observatoires régionaux de la santé a mis en évidence que plus on s'éloigne dans les départements de la ville centre, plus l'espérance de vie baisse. Ces constats mettent en exergue des inégalités fondées sur des disparités économiques, des conditions de vie comprenant l'habitat, les mobilités, l'accessibilité des lieux de soin et de diagnostics, les équipements sportifs, l'offre associative... Autant de domaines qui doivent être pris en compte dans les politiques mises en œuvre par les collectivités locales avec un souci de transversalité.

Ces mêmes collectivités locales ont à faire face à un vieillissement différentiel régional dû aux migrations induites par l'activité professionnelle, à celles qui adviennent au moment de la retraite (rapprochement familial, résidence secondaire devenant la résidence principale, héliotropisme...). Les conséquences directes de ce vieillissement sont la désertification des zones rurales et montagneuses et la surreprésentation des retraités dans des zones très recherchées, notamment côtières : le pourtour méditerranéen, la côte basque, la façade atlantique et tout particulièrement des communes comme La Rochelle, La Baule ou Royan. Cependant, au-delà de cet aspect très visible, les conséquences d'un vieillissement localisé sont à analyser à court et moyen termes. Un afflux de jeunes retraités aux